

EMBARGO 6 octobre 2014 – 16 h

REMISE DES PRIX ANDRÉ-GUÉRIN 2014 : LA BANDE SONIMAGE ET MARTINE MAUROY HONORÉS PAR LA RÉGIE DU CINÉMA ET LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN BAPTISTE DE MONTRÉAL

Montréal, le 6 octobre 2014 – La Régie du cinéma et la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal ont procédé cet après-midi à la remise des Prix André-Guérin afin d'honorer des personnes qui ont joué un rôle fondamental dans la promotion, la diffusion et le rayonnement du cinéma au Québec. Les organismes ont convenu que deux prix seraient désormais attribués, soit le Prix André-Guérin – Initiative et le Prix André-Guérin – Hommage. C'est à l'occasion d'une cérémonie spéciale réunissant une centaine de convives que les prix ont été décernés.

« En donnant une nouvelle visée au prix, nous voulions reconnaître et mettre à l'avant-scène des personnes qui jouent un rôle essentiel dans le milieu du cinéma au Québec, puisqu'ils aident les créateurs, forment les cinéphiles de demain et diffusent des films d'auteur à un plus vaste public », a commenté Ann Champoux, présidente de la Régie du cinéma.

Le président général de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal, Maxime Laporte, a ajouté : « Par cette cérémonie, nous souhaitons saluer ces femmes et ces hommes qui nous rendent fiers de notre passé, inspirent notre présent et nous guident pour l'avenir. »

Prix André-Guérin – Initiative La bande Sonimage

Le Prix André-Guérin – Initiative a pour objectif de récompenser un organisme ou des individus ayant développé un projet novateur en lien avec la diffusion et le rayonnement du cinéma. C'est *La bande Sonimage*, un organisme à but non lucratif de soutien à la création en arts médiatiques au Saguenay–Lac-Saint-Jean, qui l'a reçu. La bande Sonimage, aujourd'hui dirigée par Claudia Chabot, a été cofondée en 2009 par Carl Gaudreault, France Guay et Éric Roussel. Le comité a choisi de récompenser cette entreprise qui a su, au fil des ans, démontrer son dynamisme envers le rayonnement du cinéma et qui maintient de façon remarquable une industrie de création en région. La Régie du cinéma assortit ce prix d'une bourse de 5000 \$ à l'organisme récipiendaire.

Prix André-Guérin – Hommage Martine Mauroy

Le Prix André-Guérin – Hommage vise à reconnaître une personne pour sa contribution admirable à la promotion du cinéma au Québec. En accordant le prix à Martine Mauroy, le comité voulait souligner la vision, la passion et la détermination dont elle a fait preuve tout au long de sa carrière, et plus particulièrement comme Directrice générale de l'Association des cinémas parallèles du Québec (ACPQ). Madame Mauroy est une gestionnaire culturelle travaillante et attentionnée. On dit d'elle qu'elle se dévoue corps et âme pour l'éducation cinématographique sur l'ensemble du territoire québécois. En étudiant son parcours, les membres du comité ont conclu qu'elle était la personne indiquée pour recevoir ce prix.

Les membres du comité

Sept personnes issues de secteurs liés au cinéma ont formé le comité mandaté pour évaluer des candidatures susceptibles de recevoir les prix André-Guérin. Il s'agit de André Habib, professeur au Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de l'Université de Montréal, André Lavoie, critique de cinéma, Patricia Bergeron, réalisatrice et productrice, Mario Beaulieu, ancien président de la SSJB de Montréal, Ibra Kandji, directeur général à la SSJB de Montréal, Yves Bédard, directeur de l'Exploitation à la Régie du cinéma et Ariane Gaudreau-Bégin, conseillère en communication à la Régie du cinéma.

À propos du prix André-Guérin

Le Prix André-Guérin est l'un des grands prix de la SSJB de Montréal. Ils ont pour objectif de reconnaître ceux et celles qui relèvent le défi de contribuer à bâtir une société moderne et dynamique, qui inspirent notre présent et nous guident pour l'avenir. Le prix a été créé en 1990, en l'honneur d'un ex-président de la Régie du cinéma et ex-président du Bureau de surveillance du cinéma, M. André Guérin. Par le passé, ce prix a été remis à quatre reprises : à André Forcier en 1990, à Jean-Claude Labrecque en 1991, à Jacques Bobet en 1994 et à Anne-Claire Poirier en 1997.

À propos de la Régie du cinéma

La Régie du cinéma relève de la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française du Québec. Sa mission première est de classer les films présentés au Québec et de faire connaître ce classement au public, notamment aux jeunes et à leurs parents, afin de les sensibiliser à la nature du contenu de ces films. Pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014, la Régie a classé 8 941 films (longs-métrages, courts-métrages et bandes-annonces).

-30-

Renseignements :
Esther Tremblay
Coordonnatrice des communications
Régie du cinéma
514 873-2371, poste 237
esther.tremblay@rcq.gouv.qc.ca



Lauréat du Prix André-Guérin – Initiative : La bande Sonimage

La bande Sonimage est un organisme à but non lucratif émergent de soutien à la création en cinéma-vidéo dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Sa mission est de soutenir la production, la diffusion et la distribution d'œuvres vidéographiques et cinématographiques de créateurs de la région, de développer leurs compétences et de faciliter l'accueil de tournages.

C'est en 2009 que Carl Gaudreault, France Guay et Éric Roussel s'associent pour cofonder La bande Sonimage, en réponse à un besoin de soutien à la création et de formation des artistes en cinéma et vidéo de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, et ce, afin de contrer l'exil des jeunes créateurs et artisans du cinéma vers Montréal.

Dès sa première année, l'organisme est mandaté par la Ville de Saguenay pour la production et la réalisation d'une série de 50 capsules documentaires diffusées sur le Web. En plus de faire connaître le professionnalisme des réalisateurs et des artistes de la région, cette production permet à l'organisme d'accroître sa visibilité et sa notoriété auprès du milieu artistique et du public. Ce n'est qu'un début pour l'équipe de La bande Sonimage!

En moins de cinq ans, les projets d'envergure s'enchaînent rapidement : instauration d'un programme de bourses d'aide à la création destinées aux artistes pour leurs projets de film, mise en place d'un parc de location d'équipements de tournage professionnels en cinéma, établissement d'un répertoire des ressources en cinéma-vidéo du Saguenay–Lac-Saint-Jean, initiation de plusieurs tournages dans la région par la mise en place de commandes d'œuvres cinématographiques et de projets spéciaux, développement d'un volet formation, organisation d'une série de 5 à 7 pour favoriser les échanges entre cinéastes et professionnels du cinéma, etc. La bande Sonimage, dont la réputation n'est plus à faire, a su se tailler une place de choix dans le milieu artistique du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Lauréate du Prix André-Guérin – Hommage : Martine Mauroy, Association des cinémas parallèles du Québec

Martine Mauroy a débuté dans le domaine du cinéma en 1982, en joignant les rangs de l'Association des cinémas parallèles du Québec (ACPQ) qu'elle dirige maintenant depuis 1986. Regroupant des membres corporatifs, salles parallèles et festivals de films en région, l'ACPQ se consacre à la diffusion du cinéma d'auteur et à l'éducation cinématographique dans toutes les régions du Québec.

Soucieuse de l'épanouissement des publics et de la relève, elle pilote différents projets d'éducation cinématographique, dont *L'œil cinéma* et *Cinémagie*. Elle coordonne également la production de plusieurs documents didactiques, tel le guide *Objectif film* destiné aux jeunes du secondaire, et est responsable de l'édition de la revue trimestrielle de cinéma *Ciné-bulles*.

Au cours des dernières années, M^{me} Mauroy a participé à de nombreuses consultations et siégé dans plusieurs groupes de travail à l'origine de la création de programmes d'aide aux salles parallèles et de soutien à la diffusion du cinéma d'auteur et à l'éducation cinématographique. Cette année, avec l'appui d'organismes partenaires, elle a contribué à instaurer un Programme d'aide à la mise à niveau au format numérique DCP des cinémas parallèles et des diffuseurs qui présentent, de façon non commerciale, du cinéma d'auteur sur grand écran.

Ancrée dans son milieu, M^{me} Mauroy a siégé à plusieurs comités : le Comité organisateur des Journées de la culture, le Comité de concertation sur l'éducation cinématographique au Québec et la Table de concertation Arts-Éducation. Elle est actuellement deuxième vice-présidente du Regroupement Loisir et Sport du Québec, en plus de participer à de nombreux jurys pour des événements cinématographiques, des organismes culturels et de loisirs ainsi que pour le Conseil des arts du Canada, le ministère de la Culture et des Communications et la Fondation Desjardins. Elle n'hésite jamais à collaborer bénévolement avec des corporations à but non lucratif que ce soit en culture, en loisir ou en santé.

Trophée pour le prix André-Guérin – Hommage

Remis au récipiendaire du prix André-Guérin – Hommage, le trophée de bronze conçu par l'artiste Jean-Pierre Gauvreau, représente le passage progressif de la pellicule argentique au format numérique. Les trois personnages au centre symbolisent les travailleurs de l'ombre de l'industrie cinématographique qui, par leur travail, occupent une place centrale dans le développement du septième art. Le prix André-Guérin – Hommage vise d'ailleurs à reconnaître l'engagement d'un professionnel du milieu pour la promotion du cinéma au Québec.

Jean-Pierre Gauvreau est un artiste professionnel qui œuvre en joaillerie contemporaine depuis plus de trente ans. Fortement ancré dans le monde des métiers d'art, il est reconnu par ses pairs pour la qualité de ses travaux présentés dans les expositions majeures au Canada et à l'étranger. Récipiendaire de plusieurs prix, dont le prestigieux Prix Jean-Marie-Gauvreau, il s'est vu octroyer à plusieurs reprises des bourses de recherche dont les résultats sont constamment présentés dans les galeries spécialisées en joaillerie.





LES GRANDS PRIX DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Un des rôles des grands prix de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal consiste à inspirer au peuple québécois une fierté nationale par le goût de se dépasser. La SSJB reconnaît, par ces grands prix, ceux et celles qui relèvent le défi de contribuer à bâtir une société moderne et dynamique.

La Société salue ces femmes et ces hommes qui nous rendent fiers de notre passé, inspirent notre présent et nous guident pour l'avenir. C'est ainsi que les grands prix ont gagné en prestige au fil des ans. C'est par ici que sont passés les grands hommes et les grandes femmes politiques, les grands artistes, les grands journalistes, les grands scientifiques, les grands universitaires et les grands sportifs du Québec. Le 6 octobre 2014, ce sont de grands artisans du cinéma québécois que nous honorons.

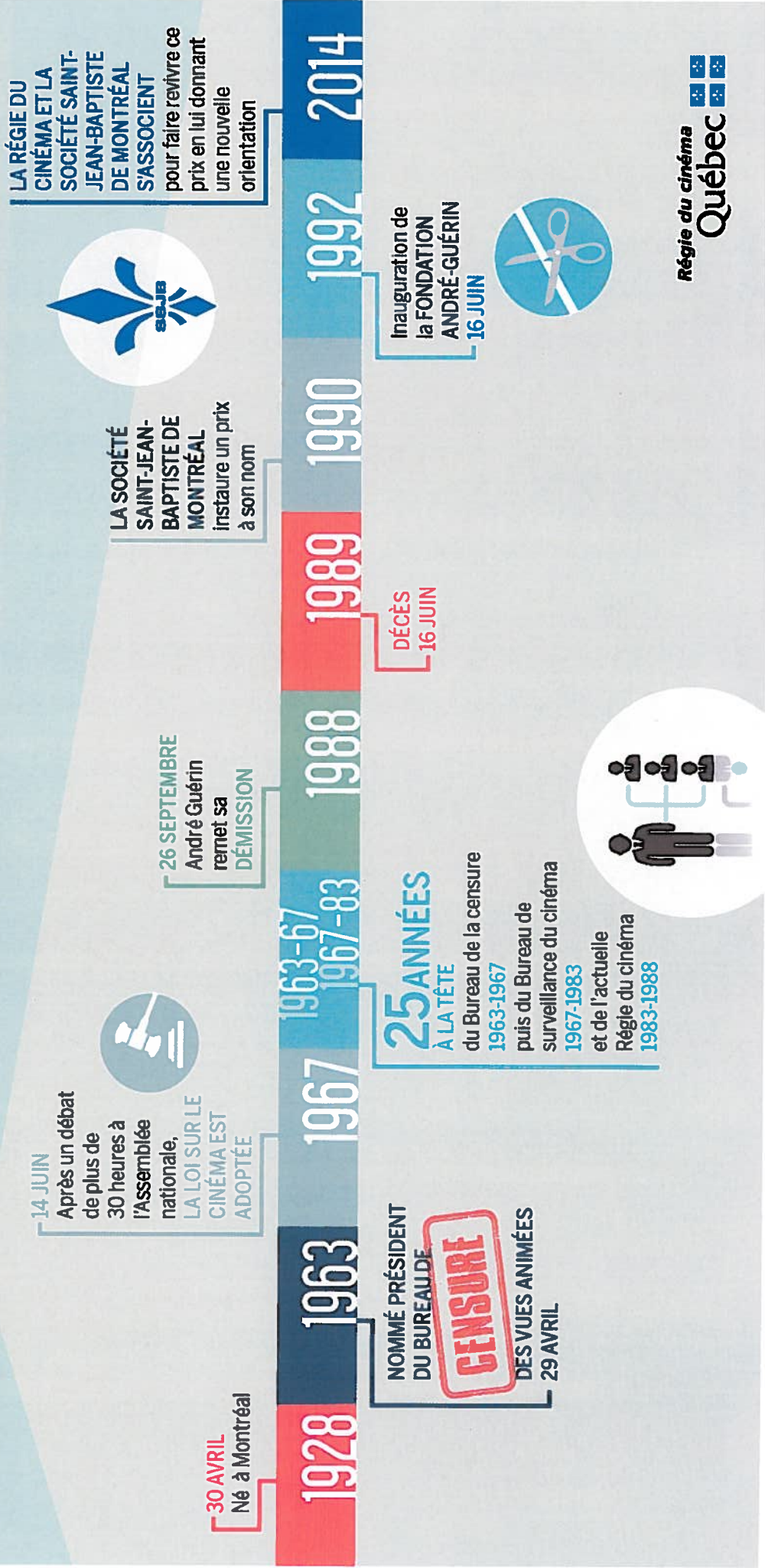
Voici la liste des différents grands prix de la SSJB :

- La médaille ***Bene Merenti de Patria***
- Le titre de **Patriote de l'année**
- Journalisme – **Le prix Olivar-Asselin**
- Sports – **Le prix Maurice-Richard**
- Littérature – **Le prix Ludger-Duvernay**
- Musique – **Le prix Calixa-Lavallée**
- Sciences humaines – **Le prix Edras-Minville**
- Arts de la scène – **Le prix Victor-Morin**
- Beaux-arts – **Le prix Louis-Philippe-Hébert**
- Francophonie hors-Québec – **Le prix Séraphin-Marion**
- Montréal – **Le prix Chomedey-de-Maisonnette**
- Sciences – **Le prix Léon-Lortie**
- Cinéma – **Le prix André-Guérin**



ANDRÉ GUÉRIN

de la censure à la modernité



André Guérin : de la censure à la modernité (1928-1989)

André Guérin naît le 30 avril 1928 à Montréal. Il étudie à l'Université de Montréal en philosophie et obtient une maîtrise en administration publique de l'Université Harvard. Il travaille ensuite au service de la diplomatie canadienne pendant deux ans (1955-1957) avant de rejoindre l'Office national du film du Canada pour se consacrer à la distribution internationale.

Puis, le 29 avril 1963, au moment où il occupe le poste de directeur de l'Office du film du Québec, André Guérin est nommé président du Bureau de censure.

Dès son entrée en poste, le nouveau président, qui a à cœur de renseigner le public et de protéger la jeunesse, effectue plusieurs réformes. Il congédie rapidement les censeurs à temps partiel ayant été nommés par le gouvernement et les remplace par des fonctionnaires permanents qui possèdent de bonnes connaissances sociologiques et cinématographiques et qui font preuve d'ouverture d'esprit. En conformité avec sa vision de ce que devrait être le poste de *censeur*, il change cette appellation pour celle d'*examineur*. L'examineur ne se charge donc plus de charcuter l'œuvre cinématographique, mais bien de l'analyser pour la destiner au public approprié. André Guérin introduit d'ailleurs un système de fiches-motifs, à l'interne, qui compilent les réflexions des examinateurs sur l'impact de chacune des œuvres.

André Guérin s'affiche publiquement contre la censure. En plus d'utiliser les médias pour faire valoir ses positions et rallier la population, il multiplie les interventions auprès du ministre responsable du cinéma pour défendre ses décisions ou réclamer des changements à la loi. Il tente de faire adopter les recommandations du *Comité provisoire pour l'étude de la censure du cinéma dans la province de Québec* contenues dans le *Rapport Régis* (1962) concernant l'abandon de la censure des films et son remplacement par un système de classification par groupes d'âge. Ce n'est toutefois que le 14 juin 1967, après un débat de plus de 30 heures à l'Assemblée nationale, que le projet de loi 52, ou *Loi sur le cinéma*, est adopté.

Ses 25 années à la tête du Bureau de la censure (1963-1967), puis du Bureau de surveillance du cinéma (1967-1983) et de l'actuelle Régie du cinéma (1983-1988) sont marquées par quelques crises qu'André Guérin réussit à surmonter grâce à son sens diplomatique. Il s'attire les foudres du clergé pour quelques-unes de ses décisions (par exemple pour *La pomme, la queue et les pépins*), provoque des contestations judiciaires pour des films classés (*I, A Woman, Pile ou face* et *Après-ski*), subit des pressions politiques pour limiter l'érotisme (*Quiet Days in Clichy*) et soulève le désaccord des groupes féministes en se prononçant en faveur de la création d'un réseau de salles XXX.

André Guérin remet sa démission le 26 septembre 1988 après avoir appris, le 9 septembre, que la ministre des Affaires culturelles, M^{me} Lise Bacon, ne renouvelait pas son mandat.

C'est le 16 juin 1989 qu'il décède soudainement. Trois ans plus tard, jour pour jour, c'est avec la projection d'*Hiroshima, mon amour*, que la Fondation André-Guérin est inaugurée. En 1990, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal instaure un prix à son nom pour honorer un cinéaste québécois : André Forcier (1990), Jean-Claude Labrecque (1991), Jacques Bobet (1994) et Anne-Claire Poirier (1997). En 2014, la Régie du cinéma et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal s'associent pour faire revivre ce prix en lui donnant une nouvelle orientation.

Lever, Yves. 1988. *Histoire générale du cinéma au Québec*. Montréal : Les Éditions du Boréal, 551 p.

Boisvert, Nicole et Telesforo Tajuelo. 2006. *La saga des interdits : La censure cinématographique au Québec*. Outremont : Éditions Libre Expression, 351 p.

Hébert, Pierre, Yves Lever et Kenneth Landry. 2006. *Dictionnaire de la censure au Québec : littérature et cinéma*. Anjou : Éditions Fibes, 715 p.